

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 37 du 21 Février 2019

Convocation : du Jeudi 13 Février 2019

Présents : Bernard FERRET, Maire, Gilles FORT et Sandra VICENTE Adjoints, Sébastien ALAUZET, Nicolas RAYNAL, Christine DURIEZ, Vincent CLASSINE, Nicolas TRICHAUD, Emmanuel BISTES, Corinne MALBERT, Grégory FABRE, Patricia VELLARINO, Lorraine FONVIELLE,

Absent excusé : Frédéric DELAFUENTE

Secrétaire de Séance : Sandra VICENTE

Ouverture de la séance : 20h30

Procurations: Véréna VOARINO à Patricia VELLARINO

### Approbation du dernier compte rendu N° 36 du 24 Janvier 2019

En l'absence des comptes administratifs le conseil ne peut délibérer sur le budget assainissement comme prévu initialement. L'examen et l'exercice en cours et la projection 2019 ont été abordés. Le vote est reporté au conseil du 11 Avril prochain.

### 1. Délibération pour demande de subventions auprès du Département pour la réfection du réseau assainissement secteur de Laval

Lors de la séance du 18 Septembre, nous avons sollicité l'Agence de l'Eau Adour-Garonne afin d'obtenir une aide au financement de ce projet dans sa globalité : 60%. Cette même agence nous a notifié par mail le 15 Janvier 2019 ne pouvoir intervenir qu'à hauteur de 50% et uniquement sur une seule partie (la tranche ferme). Lors du conseil du 24 janvier nous avons souhaité poursuivre la recherche d'autres aides et principalement celles du Département. Dans un premier temps le Département nous informe pouvoir intervenir dans le cadre de : *"financement des opérations de réhabilitation dans le cas où elles permettent des réductions d'eaux claires parasites permanentes. Le taux d'intervention est de 20% + 5% de bonification au titre des priorités du schéma départemental"* D'après le diagnostic le secteur de la tranche ferme route de Laval est bien identifié comme responsable de ces entrées d'eaux claires, cette partie a fait l'objet d'un passage caméra qui permet de justifier son remplacement.

La partie amont pourrait faire l'objet du même contrôle (hydrocurage et passage caméra) pour s'assurer que la situation est identique et dans ce cas confirmer que son traitement dans les mêmes conditions est nécessaire. Un passage caméra a été réalisé le 15 février avec restitution fin de semaine 8 afin de justifier aussi de ces entrées parasites et rendre ce tronçon éligible.

Le Département pourrait aussi intervenir sur la partie automatiser la gestion des sur-débits par l'automatisme qui est une plus-value vis-à-vis de la situation initiale. Aussi ce volet pourrait être rendu éligible.

Abstentions	Pour	Contre
/	14	/

## 2. DEMANDE DE SUBVENTIONS MAISON RUE DES JARDINS

Lors du conseil municipal du 20 septembre 2018 la proposition d'acheter une maison cadastrée B n°75 et un terrain cadastré n° B 1034 et B 81 situé rue des Jardins au centre du village, avaient été actés dans l'objectif d'une augmentation de l'offre de logements locatifs.

Afin de réaliser cette opération, il convient de solliciter les partenaires financeurs.

Il y a lieu de demander des subventions à la Région, à la Communauté d'Agglomération (fonds de concours TEPCv et subvention logement social)

Abstentions	Pour	Contre
/	13	1

## 3. Demande de subventions pour la réalisation d'un cheminement doux reliant le centre bourg à la partie basse du village.

- Après de la Région, dans le cadre de l'aménagement et qualification des espaces publics
- Après du Département dans le cadre du FDT (Fonds de Développement des Territoires)

En complément de la partie déjà intégrée dans la réfection du réseau d'assainissement, nous avons demandé un devis pour un aménagement de la Côte des ânes (partie depuis la route de Lincarque jusqu'aux WC publics (800m) par un décapage sur 20 cm d'une largeur de 1.20m, (Largeur entre roues de véhicules) la pose d'un géotextile, puis une couche de 0/80 et recouvert d'un 0/20 en finition. Afin d'éviter les ravinements, la bande roulante sera surélevée de façon à laisser écouler l'eau sur les côtés. Les exploitants agricoles utilisateurs de ce chemin pour accéder à leur parcelle seront également concertés. Il pourra être aménagé par la suite, des points de pause... et envisager l'agrément paysager par l'implication Senouillacoise....

**Il faut aussi ajouter dans la réflexion que cet aménagement va dans la continuité d'un maillage du territoire en cours de construction au niveau de l'agglomération. Il est aussi dans la continuité de la réflexion en cours avec la commune de Rivières et Labastide de levis dans le cadre de la mise en sécurité de la RD 988 et les contacts pris avec la commune de Gaillac afin de relier Tessonnières et Gaillac.**

Abstentions	Pour	Contre
/	14	/

## 4. Demande de subvention au Département et à la Région pour la réfection du lavoir de Mauriac

Le projet consiste à refaire la descente vers le lavoir, le sol, mais aussi le muret ou rambarde de sécurité, la partie Lavoir, la voûte et le bassin. Après la visite sur le site dans l'été 2017 d'un responsable du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), association qui peut proposer des chantiers d'insertion encadrés par des professionnels) un devis nous a été communiqué : 23 520€. Le CPIE ne facture que la main d'œuvre, la collectivité doit fournir les matériaux. (Il n'y a pas de TVA). Le projet peut être évalué à 30 000 € avec les matériaux compris.

Nous pouvons solliciter l'aide du Département (FDT) dans le cadre du PRNP (Patrimoine Rural Non Protégé) en fonction de la dépense "subventionnable" ainsi que l'aide de la Région dans le cadre de l'accompagnement à la vitalité des territoires Aménagement et qualification des Espaces Publics. Il est important de rappeler que nous nous étions engagés à utiliser le montant de la vente de deux parcelles situées également à Mauriac à des administrés afin de restaurer le lavoir. Il faudra aussi faire appel à la fondation du patrimoine qui peut aussi nous accompagner dans ce type de projet.

Abstentions	Pour	Contre
/	14	/

## 5. Deux délibérations sur des créations de postes.

Suite à l'avancement de grade de deux de nos agents, il est proposé de supprimer et de créer les postes suivants.

-Suppression à compter du 21 février 2019 d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal 2ème classe et création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal 1<sup>er</sup> classe,

-Suppression, à compter du 21 février 2019 d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal 2ème classe et création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal 1<sup>er</sup> classe,

Abstentions	Pour	Contre
/	14	/

## 6. Délibération sur le nouveau tableau des effectifs.

Suite aux deux délibérations précédentes, il est proposé de modifier le tableau des effectifs

Emplois permanents	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non Complet (temps de travail hebdo. moyen)
<b>Administratifs</b>				
Adj. Adm. Princ. 1 <sup>o</sup> Classe	C	1	1	22 heures
Adj. Adm. Princ. 1 <sup>o</sup> Classe	C	1	1	
Adj. Adm.	C	1	1	28 heures
<b>Techniques</b>				
Adj. Tech.Princ.1 <sup>o</sup> Classe	C	1	1	
Adj. Tech.Princ.1 <sup>o</sup> Classe	C	1	1	

Abstentions	Pour	Contre
/	14	/

## 7. PASSATION D'UNE CONVENTION INGÉNIERIE PUBLIQUE EN APPUI AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (report au prochain conseil du 11 avril prochain)

### Compte rendu Copil ALAE le Mercredi 13

- Prise de poste d'Aurélie, la nouvelle animatrice jeunesse.
- Point sur les arrêts maladie et remplacements en cours continuité de réflexion sur la fourniture des repas par les sites respectifs de Labastide ou de Cestayrols.
- Point sur les effectifs de la rentrée scolaire 2019/2020 et les années à venir,
- Carte scolaire,
- Etudes des données financières propres à notre bassin...
- Le projet éducatif entre dans sa phase opérationnelle. Une des premières actions concerne l'enquête en voie de réalisation par un groupe d'étudiants en Master 2 SOAP sociologie et de l'Action de l'université Jean Jaurès de Toulouse.

Ecole : changement du lave-linge et du micro-onde.

Carnaval : le vendredi 22 février organisé par l'école et l'ALAE.

### **Compte rendu commission matériel.**

En cours de finalisation. Cette section est reportée au prochain conseil.

### **PRESENTATION DE L'ADRESSAGE**

Les travaux d'adressage et de numérotation sont terminés. Ils sont en cours de vérification par Mme Florence JEAN, géomaticienne du SIG (Système d'Information Géographique), par M. Gilles FORT, adjoint au maire et par Mme Isabelle PAUTHE, en charge du service « population » de la commune.

Ces documents sont disponibles en mairie pour les élus qui veulent le consulter. Une délibération sera prise courant avril pour la dénomination du chemin qui mène dans « l'impasse » du chemin de Laval.

### **QUESTION DIVERSE :**

Changement de locataires de l'appartement de l'ancienne agence postale.

**A 22 h 05 la séance est levée. Prochain conseil le Jeudi 11 Avril 2019 à 20h30.**

### **Antenne FREE**

Le maire a été interpellé par des administrés riverains du futur projet d'implantation d'antenne relais. Ces derniers se plaignent de ne pas avoir été suffisamment informés du projet mais aussi de moins-value que pourrait engendrer ce projet à leur habitation en cas de cession.

Tous les éléments en rapport à ce projet ont été communiqués aux personnes qui en ont fait la demande. La société FREE a initialement ciblé ce secteur pour des raisons de couverture et de relais.

Après avoir entendu les griefs du « collectif » le conseil municipal a décidé de se rapprocher de la société FREE afin de trouver d'autres alternatives quant au choix du modèle de cette antenne, de sa hauteur...voir même d'annuler ce projet. Nous reparlerons ultérieurement des suites qui seront données par la société FREE à notre requête.

Bernard FERRET	Sandra VICENTE	Gilles FORT	Patricia VELLARINO	Nicolas RAYNAL
Véréna VOARINO Procuration à Patricia VELLARINO	Grégory FABRE	Christine DURIEZ	Vincent CLASSINE	Nicolas TRICHAUD
Corinne MALBERT	Lorraine FONVIELLE	Emmanuel BISTES	Sébastien ALAUZET	Frédéric DE LA FUENTE